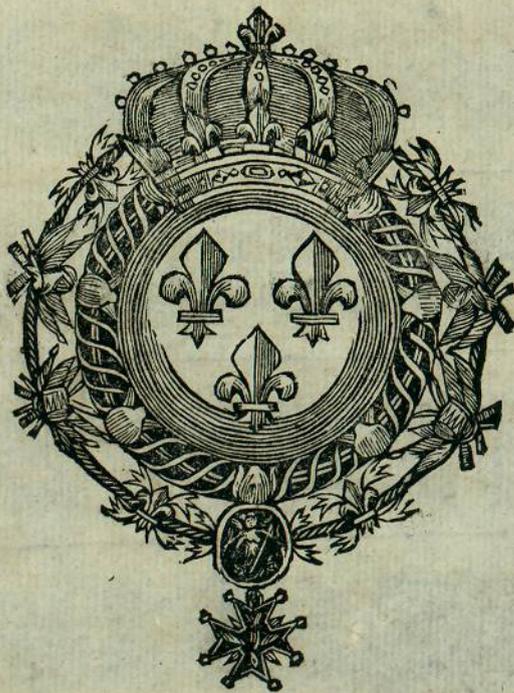


# SUPPLEMENT DE TARIF,

*Pour le Reglement des Taxes de la Capitation  
Generale, ordonnée par la Declaration  
du Roy du 18. Janvier 1695.*



*Sur l'Imprimé A PARIS.  
A TOULOUSE,*

**Chez J. B O U D E , Imprimeur du Roy , des Estats Ge-  
neraux de la Province de Languedoc , de la Cour ,  
du Clergé , & Estats du Pays de Foix.**



SUPPLEMENT

DE TABLE.

Pour le Règlement des Pairs de la Cour

Generale, ordonnee par la Declaration

du Roy du 18. Janvier 1675.



Imprimee a Paris.

A TOULOUSE.

Chez J. B. de la Motte, Imprimeur en Roy, des Eclairs Co-

mmun, au Palais National de Langue doc, de la Cour,

de Clermont & de Paris du Pays de Foix.



# SUPPLEMENT DE TARIF,

POUR LE REGLEMENT DES TAXES  
de la Capitation Generale, ordonnée par la  
Declaration du Roy du 18. Janvier 1695.

## TROISIEME CLASSE.

*Mille livres.*

**L**Es Tresoriers Generaux de l'Ordinaire des Guerres.

## SIXIEME CLASSE.

*Trois cents livres.*

Le Greffier en Chef du Criminel au Parlement de Paris.  
Le Greffier en Chef des Requestes de l'Hofstel.

## SEPTIEME CLASSE.

*Deux-cents cinquante livres.*

Les Présidens des Chambres des Comptes, Cour des Aydes & Requestes  
du Palais des Provinces.  
Les Présidens de la Cour des Monnoyes.  
Le Procureur General de la Cour des Monnoyes.  
Le Greffier en Chef de la Cour des Monnoyes.  
Le Greffier en Chef des Requestes du Palais à Paris.  
Les Directeurs Generaux des Vivres & des Etapes.  
Les Commis Principaux de l'extraordinaire des Guerres.

4  
**HUITIÈME CLASSE.**

*Deux-cents livres.*

Les Avocat & Procureur du Roy des Tresoriers de France à Paris.

**NEUVIÈME CLASSE.**

*Cent cinquante livres.*

Les Avocats Generaux de la Cour des Monnoyes.  
Les Presidens de l'Electiion de Paris.  
Les Presidens au Grenier à Sel de Paris.  
Les Greffiers en Chef des Cours Superieures des Provinces.  
Les Receveurs Provinciaux des Decimes.  
Les Payeurs des Gages des Secretaires du Roy.

**DIXIÈME CLASSE.**

*Cent vingt livres.*

Les Greffiers Gardes-Sacs de la Grand'Chambre & des Enquestes du Parlement de Paris.  
Les Greffiers des Chambres des Enquestes du Parlement de Paris.

**ONZIÈME CLASSE.**

*Cent livres.*

Le Prevôt General de la Connétable.  
Le Prevôt General des Monnoyes.  
Les Prevôts Generaux des Maréchaux.  
Les Presidens des Presidiaux des Provinces.  
Le Baillif du Palais à Paris.  
Le Lieutenant Criminel en l'Electiion de Paris.  
Les Intendans des Turcies & Levées.  
Les Tresoriers des Turcies & Levées.  
Les Greffiers Gardes-Sacs du Conseil.  
Les Greffiers de la Cour des Aydes & des Requestes du Palais à Paris.  
Les Payeurs des Gages des Tresoriers de France.  
Les Receveurs des Decimes dans chaque Diocese.  
Les Generaux Provinciaux des Monnoyes.  
Les Caissiers des Traitans.  
Les Courtiers de Change.  
Les Vendeurs de Marée.  
Les Controллеurs Generaux des Vivres & des Etapes.  
Les Commis à la Recette des Contributions.

**DOUZIÈME**

DOUZIÈME CLASSE.

*Quatre - vingt livres.*

- Les Assesseurs & Conseillers des Presidiaux des Provinces.
- Les Eleus & le Greffier de l'Election de Paris.
- Les Controlleurs & Greffier au Grenier à Sel de Paris.
- Les Secretaires des Cours Superieures des Provinces.
- Les Greffiers en Chef des Requetes des Parlemens des Provinces.

TREIZIÈME CLASSE.

*Soixante livres.*

- Les Lieutenans Generaux des Tables de Marbre des Provinces.
- Les Juges Auditeurs du Châtelet.
- Les Greffiers du Parc Civil du Châtelet.
- Les Greffiers Criminels du Châtelet.
- Les Greffiers de la Jurisdiction des Auditeurs du Châtelet.
- Les Greffiers des Juridictions Consulaires.

QUATORZIÈME CLASSE.

*Cinquante livres.*

- Les Capitaines des Chasses.
- Le Procureur du Roy & le Greffier de la Connétablie.
- Les Lieutenans des Maréchaux de France.
- Les Assesseurs des Maires dans les Villes où il y a Parlement ou autre Compagnie Superieure.
- Les Controlleurs du Domaine.
- Les Greffiers Commis des Cours Superieures des Provinces.
- Les Greffiers Gardes-Sacs des Cours Superieures des Provinces.
- Les Gardes-Livres des Chambres des Comptes des Provinces.
- Les Controlleurs des Restes des Chambres des Comptes des Provinces.
- Les Marchands de Vin Privilegiez.
- Les principaux Commis des Postes dans les Villes du premier Ordre.
- Les Commis Particuliers de l'Extraordinaire des Guerres.
- Partie des Commis des Vivres & Etapes.
- Les Commissaires Generaux de la Voyerie de Paris.

QUINZIÈME CLASSE.

*Quarante Livres.*

- Les Lieutenans Generaux des Bailliages qui ne ressortissent pas nuëment aux Parlemens.

- Les Chefs des Prevostez, Chastellenies & autres Justices Royales qui ne ressortissent pas nuëment aux Parlemens.  
 Les Controlleurs Provinciaux des Decimes.  
 Les Controlleurs des Receveurs Generaux des Finances.  
 Les Greffiers à la Peau du Parlement de Paris.  
 Les premiers Huissiers des Requestes de l'Hostel & du Palais à Paris.  
 Les premiers Huissiers du Chastelet.

*SEIZIEME CLASSE.*

*Trente livres.*

- Les Officiers des Tables de Marbre.  
 Les Assesseurs des Maires des Villes du second Ordre.  
 Les Greffiers à la Peau des Requestes du Palais à Paris.  
 Les Commis au Greffe des Requestes des Parlemens des Provinces.  
 Les Lieutenans du Prevost General de la Connestablie.  
 Les Premiers Huissiers de l'Electiõ & autres Jurisdictons à Paris.  
 Les Controlleurs des Decimes dans les Dioceses.  
 Les Controlleurs des Turcies & Levées.  
 Partie des Commis des Vivres & des Etapes:

*DIX-SEPTIEME CLASSE.*

*Vingt livres.*

- Les Lieutenans Colonels d'Infanterie & de Cavalerie.  
 Les Assesseurs des Maires des petites Villes.  
 Les Procureurs du Roy des Monnoyes.  
 Les Lieutenans des Chasses.  
 Les Procureurs du Roy en la Jurisdiction des Chasses.  
 Les Greffiers en la Jurisdiction des Chasses.  
 Les Capitaines des Archers des Gabelles.  
 Les principaux Commis des Postes dans les Villes du second & du troisieme Ordre.  
 Les Inspecteurs Visiteurs des Postes.  
 Les Greffiers à la Peau du Chastelet, de l'Electiõ & autres Jurisdictons à Paris.  
 Les Greffiers à la Peau des Cours Superieures des Provinces.  
 Les Oeconomies des Dioceses.  
 Les premiers Huissiers des Jurisdictons Consulaires.  
 Les Directeurs des Hôpitaux des Troupes du Roy.  
 Les Commis à la Recette & distribution des Fourages aux Troupes du Roy dans les Places.  
 Les Commis à la delivrance des Passe-Ports du Roy.

Partie des Commis des Vivres & des Etapes.  
 Les Concierges des Chambres des Comptes des Provinces.  
 Les Commis Ambulans.

**DIX-HUITIÈME CLASSE.**

*Dix livres.*

Les Lieutenans des Archers des Gabelles.  
 Les Lieutenans du Prevost General des Monnoyes.  
 Les Commissaires & Controlleurs des Montres des Marechaussées.  
 Les Exempts du Prevost General de la Connestablie.  
 Les Officiers des Prevôtés & Chastellenies Royales autres que les Chefs.  
 Les Greffiers à la Peau des Cours Superieures des Provinces.  
 Les Greffiers des Monnoyes.  
 Les Assesseurs, Procureurs du Roy & Greffiers des Maréchaussées.  
 Les Premiers Huissiers des Presidiaux des Provinces.  
 Les Huissiers des petites Chancelleries.  
 Les Huissiers des Bureaux des Finances des Provinces.  
 Les Soustraitans des Etapes.  
 Les Gardes-Magasins des Vivres.  
 Les Commis des Postes employez au triage des Lettres.  
 Les Commis des principaux Commis de l'Extraordinaire des Guerres,  
 des Vivres & des Etapes.  
 Les Buvetiers.  
 Les Concierges des Prisons.  
 Les Greffiers des Prisons.  
 Les Ecuyers mariez.  
 Les Maîtres d'Hôtel mariez.  
 Les Bedeaux des Paroisses de Paris.

**DIX-NEUVIÈME CLASSE.**

*Six livres.*

Les Lieutenans de Cavalerie & de Dragons.  
 Les Aydes-Majors d'Infanterie, de Cavalerie & Dragons.  
 Les Brigadiers des Fermes.  
 Les Gardes Chasses.  
 Les Huissiers des Jurisdicions Consulaires.  
 Les Controlleurs des Hôpitaux des Troupes.  
 Les Commis chargez des Provisions du Roy dans les Places Frontieres.  
 Les Commis Distributeurs des Lettres à la Poste.  
 Les Bedeaux des Paroisses des Provinces.  
 Les Suisses des Paroisses.  
 Les Cuisiniers & les Someliers mariez.

8  
VINGTIÈME CLASSE.

Trois livres.

- Les Exempts du Prevost General des Monnoyes.
- Les Exempts ou Brigadiers du Guet.
- Les Gardes des Fermes.
- Les Archers des Gabelles.
- Les Archers du Prevost General de la Connétable.
- Les Assesseurs des Maires des Bourgs clos.
- Les Chirurgiens Majors des Regimens.
- Les Couriers.
- Les Valets de Chambre mariez.

VINGT-UNIÈME CLASSE.

Deux livres.

- Les Archers du Prevost General des Monnoyes.
- Les Archers du Guet.
- Les Facteurs.
- Les Jardiniers domestiques mariez.
- Les Cochers & les Portiers mariez.

VINGT-DEUXIÈME ET DERNIÈRE CLASSE.

Une livre.

- Les Postillons, Palfreniers & Laquais mariez.
- Les Bergers, Chartiers & autres Valets des Laboureurs, Fermiers & des Habitans de la Campagne qui sont mariez.

Fait & arresté au Conseil Royal des Finances, tenu à Versailles le  
douxième jour de Fevrier 1695.

Signé, PHELYPEAUX.

— Boucouse —

Déclaration du Roi - Capitation  
Paris.

arrêt. (Régne d'Ally)

Censure de Grades (Montauban)

Censure. Lettre de M<sup>r</sup> (Evêque de Rodos)

Déclaration du Roi - Refus des Parlementaires  
de reprendre leurs fonctions.

Condamnation d'un Eccl<sup>l</sup> d'un Evêque de Langue d'oïl  
arrêt. Bulle Unigenitus [Paris]

Arrêt Parlementaire supprimé

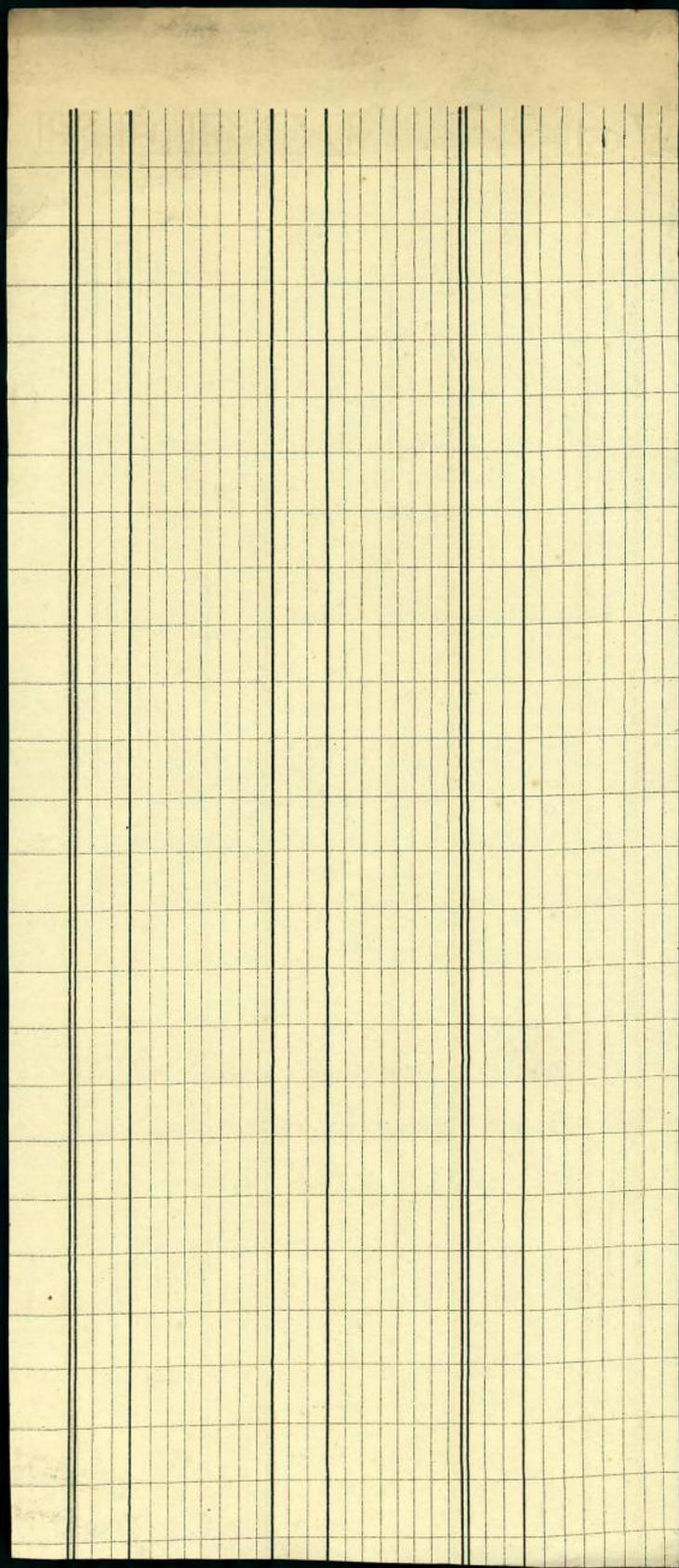
Maintenant de l'Evêque de Montauban.

Arrêt condamnant un eccl<sup>l</sup> Réponse à Bulle Unigenitus

4 Arrêt condamnant un Evêque Eccl<sup>l</sup>.

Appichés

- 1 Arrêt supprimant les Jansénistes & Maîtrise.
- 2 Arrêt supprimant une thèse de théologie.
- 3 Arrêt condamnant des ouvrages scolastiques.





ÉDITS  
&  
ARRÊTS  
6

